

APPEL DE CANDIDATURE

ville de
Cookshire-Eaton



POSTE : Journalier conducteur
Nombre d'heures : 40 heures par semaine
Statut : Permanent/saisonnier *

SOMMAIRE GÉNÉRAL

- Conduit des camions (de type 10 roues) et autres équipements roulants.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Effectue les travaux d'entretien et de construction de chemins, de déneigement, de signalisation routière, de réparations de bâtiments municipaux, des installations et équipements de parcs;
- Effectue les travaux de vérification, d'entretien et de réparations mineures des véhicules, de la machinerie et de l'outillage;
- Procède au fauchage des terrains municipaux (tracteur et débroussailleuse);
- Accomplit, à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à sa fonction.

EXIGENCES

- Secondaire V ou l'équivalent et permis de conduire classe 3;
- Apte à conduire un camion 6 roues, une rétrocaveuse, une mini-pelle, un camion à ordures, un camion recyclage, un Bombardier, une chargeuse, un tracteur à gazon et camionnette.

CONDITIONS SALARIALES

Rémunération et avantages concurrentiels, selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae aux coordonnées suivantes :

220, rue Principale Est
Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
anick.fredette@hsfgc.ca

Nous vous remercions pour votre intérêt à l'égard de ce poste.

Jean-Gabriel Lebel
Directeur des travaux publics

** Permanent/saisonnier : désigne tout salarié occupant un poste et accomplissant la pleine semaine normale de travail prévu pour une période inférieure à douze (12) mois dans l'année. Cette période ne peut être inférieure à sept (7) mois consécutifs et supérieure à neuf (9) mois.*